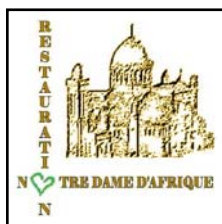


# **RESTAURATION DE LA BASILIQUE NOTRE DAME D'AFRIQUE**



## **DOCUMENTATION**

888888888888

### **SOMMAIRE**

#### **Un partenariat d'exception, pour un joyau du patrimoine culturel méditerranéen**

fiche n° 1 - Présentation de la basilique Notre Dame d'Afrique

fiche n°2 – Présentation détaillée

fiche n°3 – Historique et contexte culturel de la construction

fiche n° 4 - Le projet de restauration

fiche n° 5 – que représente le projet de restauration ?

fiche n°6 – la portée et l'intérêt général du projet

fiche n° 7 - Les objectifs techniques de la restauration

fiche n° 8 - constatations initiales

fiche n°9 – motivations techniques

fiche n° 10 – grandes orientations de la restauration

fiche n° 11 – le programme des travaux

fiche n° 12 – l'entreprise A. Girard

fiche n° 13 – la restauration des vitraux

fiche n° 14 - Organisation mise en place

fiche n° 15 – la wilaya d'Alger, un acteur essentiel

fiche n° 16 – les appuis au projet

fiche n° 17 – le chantier école

fiche n° 18 – coût et financement

fiche n° 19 – mécénat d'entreprise

fiche n° 20 – fiche synthétique de présentation

## **RESTAURATION DE NOTRE DAME D'AFRIQUE**

### **Notre Dame d'Afrique, au cœur d'un patrimoine culturel méditerranéen, *Un partenariat d'exception au service d'une volonté de « vivre ensemble » la différence***

Carrefour entre deux continents, la Méditerranée est un trait d'union entre deux pays, l'Algérie et la France, et plus largement entre pays riverains du Nord et pays du Maghreb.

De part et d'autre de la Méditerranée, entre les terres qui en constituent les rivages, des échanges séculaires se sont tissés, sans que soient jamais reniées les identités profondes de chacune d'entre elles.

A sa manière, Notre Dame d'Afrique a permis de constituer un creuset culturel au sein duquel les hommes ont confronté et élaboré encore leurs projets. Cet espace de rapprochement et de partage n'est pas un lieu du passé ; sa pérennité est à assurer pour garantir pour l'avenir les liens interculturels entre les peuples

La restauration de Notre Dame d'Afrique, que nécessite l'état de l'édifice, participe de cette vision : renforcer les liens entre deux mondes méditerranéens, chacun attaché à sa culture en reconnaissant l'intérêt de partager celle de l'autre, dans l'interdépendance de deux identités. La sauvegarde de ce patrimoine historique, culturel, architectural – sans laquelle la pérennité du bâtiment serait rapidement compromise - n'a pas d'autre signification que celle du rapprochement des communautés, et celle de la construction aujourd'hui d'un espace méditerranéen porteur d'avenir et de fraternité entre tous ceux qui aiment la terre d'Algérie

### **Un partenariat d'exception, une coopération exemplaire**

La restauration de Notre Dame d'Afrique met en œuvre un « partenariat d'exception » entre de très nombreux acteurs, tous également mobilisés par le projet. Entre eux, il s'agit d'une coopération des volontés et des cœurs, qui se traduit tout autant par une harmonieuse répartition des tâches que par un partage des responsabilités financières. Ainsi la wilaya d'Alger assume la maîtrise d'ouvrage des travaux que lui confie l'Association Diocésaine d'Algérie, en charge de la basilique. Plusieurs ministères du Gouvernement algérien comme l'Etat français et les collectivités de Provence – Région, Département et ville de Marseille - , ainsi que l'Union Européenne soutiennent le projet. Les agents économiques s'associent aussi à la puissance publique pour sauvegarder cet élément prestigieux du patrimoine algérien.

Tous, par leur engagement, témoignent du sens profond donné à la restauration de la basilique. Bien plus que la restauration d'un lieu de culte, bien plus encore que la restauration d'un élément patrimonial de grande valeur, c'est le symbole de la coopération entre l'Algérie et la France, comme de la coopération entre le Nord et le Sud des deux côtés de la Méditerranée, qui est en jeu. Et plus profondément encore, se noue ici la volonté de « vivre ensemble » entre des populations et des sociétés qui peuvent se retrouver, au-delà des différences culturelles, de civilisation et de religion.

## fiche n°1 - Présentation de la basilique Notre Dame d'Afrique



Située sur la commune de Bologhine, au sommet d'un promontoire dominant la Méditerranée, la basilique Notre Dame d'Afrique est édifiée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le gros œuvre est achevé en 1866 et l'édifice est terminé et consacré en 1872.

La basilique est construite sur un plan en croix latine, avec chœur trilobé, aux absides placées entre de puissants contreforts et couronnées de demi-dômes. La croisée du transept est surmontée d'une tour lanterne à dôme. Les quatre tourelles d'escalier sont terminées par de petites coupes sur tambour en colonnade. Une frise en céramique bleu et blanc en partie haute constitue le principal ornement de l'édifice, sobrement décoré

Dans un site d'une qualité exceptionnelle, la basilique est marquée par un style éclectique, inspiré par des références romanes, byzantines et mozarabes. Deux éléments étonnants se détachent : à l'avant, un narthex à trois coupes et deux portes ; et à l'arrière, un campanile en forme de minaret maghrébin, édifié sur une sacristie au plan cruciforme. Le parvis ouvre largement sur la mer, en raison de l'orientation Sud-Ouest choisie par l'architecte

Le décor intérieur fait une large place aux ex-voto déposés depuis 150 ans par Chrétiens et Musulmans. Aujourd'hui, la basilique est fréquentée quotidiennement par 300 personnes environ (plus de 100 000 visiteurs chaque année).

La basilique est la propriété de l'Association Diocésaine d'Algérie, association de droit algérien, constituée à Alger pour porter, au plan civil, les activités de l'Eglise catholique en Algérie ; l'association, agréée en 1975 par le ministère de l'Intérieur algérien, est présidée à ce jour par Mgr Teissier, archevêque d'Alger.

## fiche n° 2 – Présentation détaillée de l'édifice

Le style de la basilique Notre Dame d'Afrique est inspiré par des références romanes, byzantines et mozarabes, mises en œuvre avec des éléments symboliques de la dévotion à Marie.



### LE PLAN DE L'ENSEMBLE

Le plan, très sobre, se présente en croix latine avec un chœur à trois absides égales. Le porche d'entrée a trois travées. La travée axiale est fermée ; seules les deux travées latérales donnent accès à la basilique. Au chevet de l'édifice, se développe la sacristie. De là s'élève le haut campanile.

Des contreforts massifs cantonnent les angles de chacune des parties de la construction ; on n'en compte pas moins de 16, sans dénombrer les tourelles d'escalier. Ces contreforts, partie intégrante de la volumétrie, présentent l'intérêt de consolider la construction en lui donnant la forte cohérence d'une masse compacte. Ce caractère explique certainement le bon comportement de l'ensemble de l'édifice aux secousses sismiques multiples qui le remuent depuis plus d'un siècle.

En plan, la construction s'inscrit dans un rectangle de 26,5 x 54,5 m.

### VOLUMETRIE EXTERIEURE

L'édifice apparaît comme une construction ramassée, centrée autour de la haute tour lanterne à dôme surplombant le chœur. Cette impression est renforcée par les trois absides à demi-dôme qui soutiennent l'élévation de la tour.

Mais cette première perception est complétée par un deuxième caractère donné par de nombreux éléments verticaux : les contreforts en grand nombre, quatre tourelles d'escalier et la tour du campanile équilibrent le caractère massif de l'ensemble.

En hauteur, le pied de la grande croix culmine à 37,5 m du sol, celle-ci ayant 5,2 m de haut, et le sommet du campanile à 31 m au pied d'une croix de 2 m.

## **LE DECOR DE L'ARCHITECTURE**

Celui-ci est d'autant plus riche et développé que l'on s'élève dans l'édifice.

Dans les parties basses, la modénature est sobre, elle se limite à des bandeaux ou des encadrements de baies, unis et sans ornements.

Arrivé au niveau des corniches, une frise en céramique à dominante bleu entoure toute la basilique.

Au-dessus de celle-ci, un décor de moulures et d'ornements utilise un vocabulaire classique (modillons, denticules, raies de billettes principalement), avec une liberté d'esprit qui ici veut exprimer la symbolique de la dévotion à Marie (étoiles, boutons de fleurs).

S'il fallait résumer ce décor, on pourrait dire qu'il s'agit d'un décor de couronnement : en effet ce sont bien les pierres de couronnement qui sont le plus richement sculptées, comme en témoignent les merlons qui entourent tous les dômes.

## **MATERIAUX ET COULEURS DE L'EDIFICE**

La pierre - une pierre au ton ocre orangé - est le matériau principal de l'édifice. Celui-ci est agrémenté par la frise de céramique bleue, et couvert par des dômes au reflet doré.

Il n'y a pas une pierre unique pour l'ensemble de la construction mais plusieurs sortes, harmonisées en ocre par un badigeon de chaux. Les façades, dans leurs parties courantes, ne sont pas en pierre mais revêtues d'un habile enduit en faux appareil de pierres. La volonté de l'architecte et des constructeurs a certainement été entravée par des moyens financiers limités et par les seuls matériaux facilement disponibles.

Le reflet des coupoles résulte du matériau utilisé pour refaire l'étanchéité des couvertures, dans les années 1970 ; ce matériau est revêtu d'une feuille d'aluminium, et le reflet doré est produit par le dépôt de l'ocre du badigeon sur la feuille d'aluminium.

## **ESPACE INTERIEUR**

Le volume intérieur de la chapelle contraste par sa simplicité avec la profusion de lignes courbes et droites de l'extérieur. Hormis les vitraux, le décor du sanctuaire est principalement un décor de peintures récentes. Un grand nombre de plaques en marbres font mémoire de la vie et de l'histoire du sanctuaire, de ses origines à aujourd'hui. Le programme de restauration ne prévoit pas de travaux sur l'espace intérieur.

## **Fiche n° 3 – Contexte culturel et Historique de la construction**

### **Contexte culturel**

Les premiers édifices publics français construits en Algérie se réfèrent aux styles européens et aux références éclectiques enseignées à l'Ecole des Beaux Arts de Paris au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est le style baroque pour les théâtres et c'est le vocabulaire romano-byzantin pour les édifices religieux.

Les architectes viennent alors de la métropole et construisent des immeubles semblables à ceux de Paris ou Marseille.

Ce n'est que dans un deuxième temps que se manifesterait progressivement de la part de la nouvelle population le désir d'une architecture puisant ses références dans le style méditerranéen.

### **Historique de la construction**

Monseigneur A. PAVY, qui succéda (1846-1866) à Mgr Dupuch, premier évêque d'Alger, était originaire du diocèse de Lyon et fervent pèlerin de Notre Dame de Fourvière de Lyon. Aussi, prit-il la décision de construire à Alger un grand sanctuaire sur le modèle de celui de Fourvière. Déjà, des jeunes filles du pensionnat du Sacré Cœur de Lyon avaient offert à Mgr Dupuch, en 1840, la statue en bronze de Marie, qui trône maintenant au chœur de la basilique,

Jean Eugène FROMAGEAU, architecte diocésain d'Alger, fut chargé d'en dresser les plans.

En 1855 est posée la première pierre de l'édifice. Mais ce n'est que le 2 février 1858 que commence le creusement des fondations. En 1866, l'exécution du gros œuvre n'est pas terminée, et Monseigneur Ch. LAVIGERIE (1866-1892), nouvel évêque d'Alger, poursuit la construction. L'ornementation et l'ameublement sont réalisés entre 1868 et 1873.

Le 2 juillet 1872 a lieu la consécration du sanctuaire et l'installation de la statue de la Vierge.

### **Jean Eugene Fromageau, un architecte eclectique**

L'architecte de Notre Dame d'Afrique, Jean-Eugène Fromageau (1822-1897), est originaire de Saumur. A l'Ecole des Beaux Arts de Paris, il est élève de Constant Dufeux, chef d'atelier d'inspiration éclectique.

Une fois diplômé, il retourne à Saumur, où très vite il se heurte à l'hostilité des tenants du style néogothique. Au point qu'il n'hésite pas, après la mort de sa femme, à accepter en 1855 le poste d'architecte diocésain d'Alger.

Il y remplace son ancien condisciple Féraud devenu subitement aveugle. Fromageau occupe ce poste jusqu'en 1870.

On lui doit notamment la réalisation du grand séminaire de Kouba, et du petit séminaire de Saint Eugène, l'agrandissement de la cathédrale et la construction de ce qu'on appelait alors la Chapelle Notre Dame d'Afrique.

## **Les matériaux de la construction du chantier**

L'Algérie en 1846 est un immense chantier qui s'est ouvert depuis quelques années pour construire les bâtiments publics, les routes, les infrastructures...

Les matériaux de construction sont recherchés et leur transport difficile. Les bâtisseurs de Notre Dame d'Afrique vont donc prendre les matériaux au plus près. Certains sont clairement identifiés :

- les maçonneries, en fondations et en élévation, sont constituées de moellons en pierre bleue qui constitue le socle affleurant sur le site.
- le soubassement en pierres de taille est en pierre ocre dite de Kouba, constituant nombre des reliefs et vallons de la ville d'Alger.
- les sables et agrégats des mortiers sont eux aussi trouvés sur le site.

Les autres viennent également des abords immédiats du site, mais l'avancée et la densification de la ville a progressivement effacé la trace de leur exploitation.

Il en est ainsi de la pierre courante pour la taille de la modénature, de la mouluration et de l'ornementation.. Mais cette pierre n'est pas unique ; il y a au moins quatre types de pierre, de nature, de dureté, de teinte, légèrement différentes.

L'affectation de ces pierres à la construction n'obéit pas à une logique de choix constructifs, mais plutôt à des contraintes d'approvisionnement, à partir des nombreux bancs de ce type affleurant à l'entour.

## **fiche n° 4 - Le projet de restauration : présentation d'ensemble**

La basilique Notre Dame d'Afrique est un édifice de grande qualité architecturale, tout à fait caractéristique et symbolique d'Alger comme de toute l'Algérie. Cet édifice est menacé : dégradation d'un bâtiment construit il y a près de 150 ans et conséquence du séisme de 2003. La restauration devient nécessaire et urgente. Le projet a été lancé à l'initiative de Mgr Teissier, archevêque d'Alger et président de l'Association Diocésaine d'Algérie qui a la charge de la basilique.

Au-delà de la dégradation de l'édifice et des menaces qui pèsent sur sa pérennité, comme des risques que l'état du bâtiment fait peser sur les visiteurs intérieurs et extérieurs de la basilique, la raison fondamentale du projet tient à la valeur symbolique et interculturelle de l'édifice.

Le maître d'ouvrage de l'opération est l'Association Diocésaine d'Algérie.. Celle-ci, en accord avec les partenaires publics du projet, délègue la maîtrise d'ouvrage des travaux à la Wilaya d'Alger. Le maître d'œuvre est Monsieur Xavier DAVID, architecte à Marseille et déjà maître d'œuvre de la restauration de la basilique Notre Dame de la Garde à Marseille.

Les études d'avant-projet ont été conduites dès 2004 et 2005 ; les études de projet, réalisées en 2006, ont permis à la wilaya de lancer un appel d'offres international, destiné à choisir l'entreprise la mieux adaptée au chantier et à ses spécificités. L'entreprise retenue pour la première tranche de travaux (le porche et la nef), est l'entreprise A. GIRARD, d'Avignon (France). L'ouverture du chantier est fixée au printemps 2007. La durée des travaux est de trois années ; celle de la première tranche est d'une année.

Le coût du programme est de 5 270 000 € HT. La wilaya d'Alger s'associe à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au Département des Bouches du Rhône et à la Ville de Marseille, dans un accord de « coopération décentralisée » pour financer le projet. L'aide de l'Etat français et celle de l'Union Européenne s'ajoutent à ces concours publics. Des donateurs privés ou institutionnels apportent un financement de mécénat, sans lequel le projet ne pourrait aboutir. C'est donc un vaste projet de coopération qui se met en place.

Des soutiens publics de première importance se sont manifestés tout au long de l'élaboration du projet. L'appui sans faille des autorités algériennes se concrétise de diverses manières : la maîtrise d'ouvrage est assumée par la wilaya d'Alger ; l'Etat contribue financièrement au projet et il a invité des sociétés nationales à le soutenir ; enfin le Gouvernement algérien a sollicité, avec succès, l'Union Européenne pour obtenir l'adhésion de celle-ci au projet.

De son côté, le Président de la République Française avait fait connaître à Mgr Teissier, dans un courrier daté du 20 septembre 2005, sa volonté de soutenir, par un cofinancement avec les collectivités françaises, une initiative concourant au rapprochement entre la France et l'Algérie. L'engagement des trois collectivités françaises dans le projet a scellé les interventions solidaires des partenaires publics français.

## **fiche n° 5 – que représente la restauration de Notre Dame d’Afrique ?**

La restauration de Notre Dame d’Afrique n’est pas un projet culturel. C’est un projet aux multiples dimensions.

### **Un projet exemplaire de coopération :**

La coopération mise en œuvre pour restaurer cet édifice du patrimoine algérien est exemplaire et dépasse le cadre strict de la coopération financière, puisque les autorités algériennes soutiennent totalement l’opération au point que la Wilaya d’Alger se voit confier la maîtrise d’ouvrage des travaux. Il s’agit donc d’un « partenariat d’exception », conduit dans une confiance réciproque.

Profiter de ces travaux pour transmettre, à travers un « chantier-école », des connaissances techniques qui seront utilisables pour la restauration d’autres monuments historiques, est un autre signe fort de coopération.

### **Un projet interculturel :**

Le monde de l’Islam et le monde occidental se sont, dans l’histoire, opposés, le plus souvent par ignorance des richesses des uns et des autres ; même si cet affrontement peut encore subsister, on restaure aujourd’hui un bâtiment qui n’est pas le symbole du passé, mais un édifice qui a vocation à être un lieu de rencontre entre deux cultures, appelées à mieux se connaître,, pour construire un avenir partagé .

### **Une dimension patrimoniale**

Notre Dame d’Afrique est un joyau architectural bâti sur un site d’exception ; son style éclectique s’inspire de références romanes, byzantines et mozarabes. C’est à l’évidence un élément significatif du patrimoine historique national, dont l’intérêt permet de dire qu’on atteint ici au patrimoine de l’humanité.

### **Une dimension sociale**

Le chantier mettra en œuvre des techniques modernes mais aussi des savoir-faire transmis, depuis le moyen-âge , et maîtrisés par des « compagnons » ;un des aspects essentiels du projet consiste ainsi à transmettre ces connaissances à des professionnels algériens à travers une formation en alternance, mixant connaissances théoriques et pratiques professionnelles.

### **Une dimension économique et touristique**

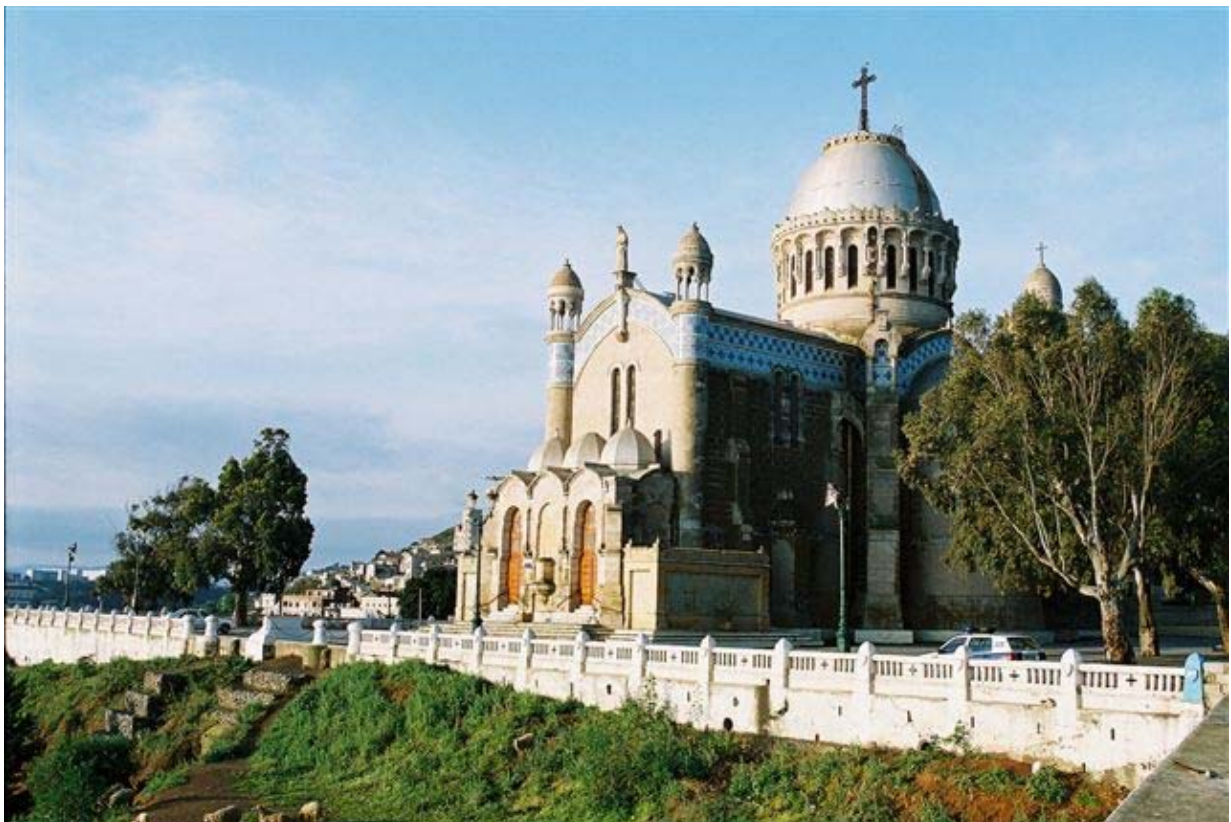
Une opération de cette ampleur a des retombées économiques locales non négligeables.. Toutes les ressources nécessaires au projet et disponibles en Algérie seront mobilisées sur place. A terme, la capitale pourra offrir aux touristes un édifice à visiter, à la mesure de ses ambitions.

## fiche n° 6 - La portée et l'intérêt général du projet

Carrefour entre deux continents, la Méditerranée est un trait d'union entre pays riverains de la rive Nord et pays riverains du Maghreb ; elle constitue une passerelle pour les échanges entre le Nord et le Sud, notamment pour les échanges économiques et commerciaux, et également, de tous temps, pour les échanges culturels entre civilisations

La basilique Notre Dame d'Afrique se trouve ainsi au cœur d'un patrimoine méditerranéen commun. Sa restauration est avant tout un grand projet de sauvetage d'un patrimoine culturel de qualité, et de promotion du dialogue interculturel ; elle va constituer un exemple pour la coopération entre le Nord et le Sud, de part et d'autre de la Méditerranée

La restauration de Notre Dame d'Afrique, certes nécessitée par l'état de l'édifice, participe de cette vision ambitieuse: renforcer les liens entre deux mondes méditerranéens, chacun attaché à sa culture en reconnaissant l'intérêt de partager celle de l'autre, dans l'interdépendance de deux identités. La sauvegarde de ce patrimoine historique, culturel, architectural – sans laquelle la pérennité du bâtiment serait rapidement compromise - n'a pas d'autre signification



## **fiche n° 7 - Les objectifs techniques de la restauration**

Depuis quelques années, mais d'une façon encore plus pressante depuis le séisme du 21 mai 2003, la sécurité du public qui circule au pied des façades de l'édifice et celle des visiteurs qui pénètrent dans la basilique, n'est plus assurée. Des désordres structurels importants affectent les superstructures. La voûte sommitale du campanile est dans un état de dislocation avancée, qui ne permet aucune prévision quant à sa stabilité. Par ailleurs, la dégradation visuelle de l'édifice résulte d'altérations superficielles avancées qu'il importe de traiter pour conserver la pérennité de l'édifice.

La restauration de la basilique s'avère ainsi nécessaire et urgente, pour mettre le public en sécurité, pour assurer la pérennité de la construction et pour préserver l'intégrité esthétique de l'édifice.

### ***1 – LA MISE EN SECURITE DU PUBLIC***

La population très nombreuse qui fréquente tout au long de la journée l'esplanade entourant l'édifice, ainsi que les visiteurs qui franchissent le porche de la basilique, sont aujourd'hui menacés par le décrochement éventuel d'un éclat de pierre détaché des parties hautes de l'édifice ou par l'effondrement, impossible à maîtriser en l'état, d'un des clochetons en pierre qui surplombent l'entrée.

***La mise en sécurité de l'édifice est le premier objectif des travaux.***

### ***2 – LA PERENNITE DE LA CONSTRUCTION***

Les désordres structurels, mais aussi les altérations superficielles, menacent la bonne conservation de la construction. Effondrement des ouvrages en équilibre précaire, pénétration d'eau, dégradation de l'enveloppe superficielle, tous ces désordres conjugués mettent en péril la pérennité de l'édifice.

***La consolidation est le second objectif des travaux à engager.***

### ***3 – L'INTEGRITE ESTHETIQUE DE L'EDIFICE***

Notre Dame d'Afrique est un élément constitutif du paysage d'Alger. Elle est l'un des repères symboliques de l'identité visuelle de la ville. A son approche, elle se révèle comme un monument d'un grand intérêt architectural, dans un site d'une qualité exceptionnelle, dont il faut préserver l'intégrité esthétique.

***Ce troisième objectif sera, pour l'essentiel, atteint naturellement par le travail de restauration de la structure et le traitement des altérations superficielles.***

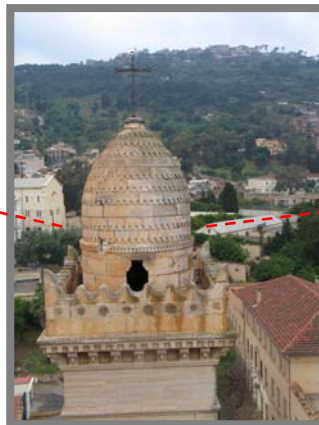
La préservation d'un tel édifice dépasse de beaucoup le seul intérêt de l'Association Diocésaine. La basilique, qui fait partie du « bien commun » des diverses communautés, mérite d'être conservée au sein de l'héritage culturel du pays, voire au sein du patrimoine de l'humanité si l'on se réfère à la notoriété internationale de la basilique.

## fiche n° 8 – Constatations initiales

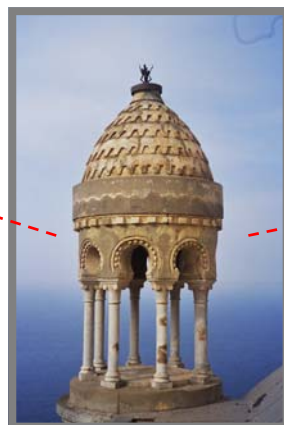
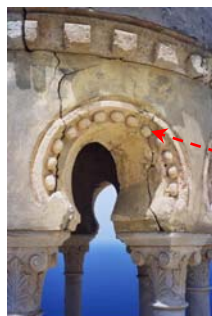
---



Depuis quelques années, mais d'une façon encore plus pressante depuis le séisme du 21 mai 2003, il est devenu évident que la sécurité du public qui circule au pied des façades de l'édifice, n'est plus assurée.



En effet, des désordres structurels importants affectent les superstructures de la basilique, notamment les tourelles d'escalier qui dominent le porche de la basilique, ainsi que la voûte sommitale du campanile qui est dans un état de dislocation avancé.



En outre, la dégradation visuelle de l'édifice, progressive depuis plusieurs décennies, révèle aujourd'hui des altérations superficielles avancées qu'il importe de traiter pour conserver la pérennité de l'édifice.

## fiche n° 9 - Motivations techniques de la restauration

Les observations qui ont été faites lors des reconnaissances successives réalisées entre le mois d'avril 2003 et le mois de mai 2004 se classent en deux grandes catégories :

### DES DESORDRES STRUCTURELS INQUIETANTS

Ces désordres affectent principalement des ouvrages situés en partie haute de la construction :

- **les deux clochetons qui dominent le porche de la basilique** : Ces petites coupoles à extrados en couverture, posées sur une colonnade circulaire, sont aujourd'hui en équilibre précaire.
- **le petit dôme du sommet du campanile** : Autre petite coupole à extrados en couverture, posée sur un court tambour aveugle, sa voûte est dans un état avancé de dislocation.
- **certaines pierres de couronnement de l'édifice** : Les merlons qui couronnent les demi-dômes ou la tour du campanile sont en équilibre stable, mais les pierres dressées en couronnement des quatre contreforts du chœur, pour quelques unes ont disparu, pour quelques autres se sont couchées sur place, la moitié seulement étant encore debout.
- **les corbeilles de pierre qui entourent les descentes de pluie** : Ces corbeilles sont traversées par des canalisations en fonte dont l'expansion de la rouille provoque fissures, éclatement et risque de chute.

Même en l'absence de secousse sismique, tous ces ouvrages sont en équilibre précaire...

### DES ALTERATIONS SUPERFICIELLES AVANCEES

L'édifice a été achevé en 1872, il y a plus de 130 ans. Depuis cette date, l'entretien courant a été assuré avec sérieux, mais pas toujours avec des moyens suffisants, en particulier pour accéder aux parties hautes de l'édifice. Certains matériaux en totalité, d'autres suivant leur localisation, se sont gravement dégradés et nécessitent d'être traités :

- **les pierres situées sous abri** : Certaines sont irrémédiablement rongées par les sels.
- **l'enduit en faux appareil** : Sur la presque totalité de sa surface, il souffre d'une contamination d'origine biologique qui altère considérablement son aspect. Et par endroit, il est trop érodé, trop décollé ou dégradé pour être conservé.
- **la grande frise en céramique** : Bien entretenue, une révision et quelques réparations suffisent.
- **l'étanchéité des couvertures** : Mise en œuvre dans les années 1970, cette étanchéité est à refaire, en essayant de retrouver l'aspect des chapes en maçonnerie d'origine.

- **les descentes d'eaux pluviales en fonte** : Très corrodées, bouchées, des longueurs manquantes...
- **les abat-sons en bois** : La disparition partielle des abat-sons laisse rentrer la pluie dans le campanile et celle-ci provoque des désordres dans la construction.
- **la croix en fer forge** : Le métal a une durée de vie limitée, une première fois la croix a été refaite en 1953, il faut de nouveau la remplacer.
- **les vitraux** : De natures et d'époques différentes, ils sont inaccessibles à l'entretien courant, ils doivent donc tous être révisés.

## fiche n° 10 - Grandes orientations de la restauration

### 1 EN MATIERE DE SOLIDITE STRUCTURELLE

L'état général de la construction se résume en deux traits contradictoires : l'édifice est une bonne et solide construction, **mais les parties hautes de l'édifice sont dans un équilibre précaire alarmant**. Ceci résulte de la situation en zone sismique de l'édifice et de la présence d'armatures en métal corrodé au coeur des structures. Paradoxalement, si les 5 coupoles sont encore debout, c'est grâce à leurs armatures métalliques, mais si elles menacent ruine, c'est à cause de la corrosion de leurs armatures métalliques.

Il faut donc remplacer ces armatures par d'autres, réalisées dans un matériau qui ne rouille pas, et les dimensionner pour résister aux secousses sismiques.

#### ○ les préconisations sont donc :

**Pour les structures démontables** (petites coupoles à extradors) : démontage pierre à pierre de la voûte, extraction des anciens éléments métalliques, remontage pierre à pierre avec incorporation de renforcements, en inox.

**Pour les structures non démontables** (grands dômes en briques) : mise en place au bas du dôme d'une ceinture en câbles précontraints, extraction sans démontage de la ceinture basse ancienne, et renforcement de la calotte du dôme par des bandes en fibres de carbone

### 2 EN MATIERE DE CONSERVATION DES MATERIAUX

Au Sud Est, le côté gauche de l'édifice est exposé aux embruns arrachés à la baie d'Alger par un vent sec et les sels déposés dégradent les matériaux, sans être éliminés par la pluie.

Au Nord Ouest, le côté droit de l'édifice est exposé à la pluie battante dans un environnement très arboré qui favorise en milieu humide la contamination biologique visible sur les façades.

#### ○ les préconisations sont donc, dans leurs grandes lignes :

Au Sud Est, du côté gauche de l'édifice :

- nettoyage par micro-abrasion basse pression des matériaux.
- restauration en conservation des pierres et des enduits, avec remplacement des pierres dont la dégradation est très avancée.
- protection par un hydrofuge adapté des façades afin de stopper la pénétration des sels délétères.
- ce traitement n'est pas définitif, il doit être refait suivant une fréquence qui dépend de la situation particulière de l'édifice (ensoleillement, pollution, pluviosité...).

Au Nord Ouest, du côté droit de l'édifice :

- application d'un biocide à large spectre.
- nettoyage par micro-abrasion basse pression des matériaux.
- restauration en conservation des pierres et des enduits.
- protection par un hydrofuge adapté des façades afin de stopper la pénétration de la contamination biologique par le vecteur de l'eau.

## fiche n° 11 – programme des travaux

### 1 UN CHANTIER EN TROIS TRANCHES FONCTIONNELLES

Les travaux de la restauration de la basilique sont divisés en trois tranches fonctionnelles, correspondant aux trois grands ensembles qui constitueront la basilique.

#### **TRANCHE 1 - ENSEMBLE NEF**

En avant, tournée vers la mer, on trouve la nef avec son porche d'entrée. Deux tourelles d'escaliers cantonnent l'ensemble, elles-mêmes surmontées de clochetons en équilibre précaire.

Cet ensemble, compact et de hauteur régulière, mobilisera une quantité homogène d'échafaudages et de matériels. Cette tranche de travaux permettra de mettre en œuvre tous les moyens et toutes les techniques du chantier sur une partie de l'édifice ni trop haute, ni trop complexe.

La première tranche a commencé au printemps 2007 (ordre de service donné le 25 avril par la wilaya). Après une étape de préparation consacrée à la réunion des matériaux et matériels nécessaires, seront engagés les travaux proprement dits, qui dureront jusqu'au début 2008.

#### **TRANCHE 2 - ENSEMBLE CHOEUR**

Le chœur trilobé est surmonté de la tour lanterne, avec son grand dôme et les trois demi-dômes des absides. Cet ensemble, en raison de sa grande hauteur (42 mètres avec la croix) et de sa composition en courbes et sphères, mobilisera des techniques et des moyens spécifiques..

La seconde tranche doit être engagée en continuité avec la première pour des raisons techniques et d'économie de moyens. Elle durera un peu plus d'un an (début 2008 - mi 2009).

#### **TRANCHE 3 - LA SACRISTIE ET LE CAMPANILE**

Le dernier ensemble de l'édifice est composé d'un petit bâtiment en croix et d'un haut campanile. Sa grande hauteur et les petits dômes ainsi que ses façades planes le caractérisent. Il bénéficiera pour sa réalisation des moyens éprouvés pour la réalisation de la tranche 2.

### 2 UN CHANTIER DE SPECIALITES

La basilique Notre Dame d'Afrique fait partie du patrimoine de l'Algérie. Le souci de préserver ce patrimoine impose que chaque technique soit mise en œuvre par des spécialistes compétents. Ces techniques, traditionnelles ou innovantes, toutes respectueuses de l'authenticité de l'édifice, sont :

**La taille de pierre :** travaux de nettoyage, de conservation ou de remplacement, des pierres de taille des dômes et couronnements, ...

**La maçonnerie :** travaux de nettoyage, de conservation ou de réfection de l'enduit en faux appareil des parties courantes des façades, ...

**L'étanchéité des couvertures :** étanchéité des chapes de couverture avec restitution du matériau et de la teinte d'origine,

**La menuiserie bois :** remplacement des abat-sons endommagés ou disparus,

**La ferronnerie :** réparation de portes en métal très endommagées, réparation ou remplacement des croix et girouettes en fer forgé

**La plomberie :** habillage en plomb des abat-sons, révision des descentes d'eaux pluviales, ...

**Les vitraux au plomb :** dépose, nettoyage, restauration, mise en place de protections externes

**Les confortements par TFC :** renforcement de la structure des dômes en briques par des bandes TFC (Tissus en Fibres de Carbone), pour consolidation et dispositions parasismiques,

**Les armatures en inox :** renforcement de la structure des dômes en pierres de taille par des cerces, agrafes et tirants en inox, pour consolidation et dispositions parasismiques, ...

**Le paratonnerre :** remplacement du paratonnerre ancien, interrompu en plusieurs endroits

### 3 DES MOYENS IMPORTANTS A METTRE EN OEUVRE

**1 - LES MATERIAUX :** Les matériaux à mettre en œuvre sont de deux types :

*\* Les matériaux conformes à la construction d'origine :*

**Les pierres :** trois types principaux sont à approvisionner et à trouver si possible en Algérie

**Les sables et agrégats :** à trouver sur le site d'Alger

**Les liants :** chaux aérienne, hydraulique, ciment à trouver en Algérie

*\* Les matériaux techniques contemporains :*

**Les tissus en fibre de carbone :** deux ou trois fournisseurs en Europe

**L'inox :** inox de qualité marine disponible en Europe

**2 - LES MATERIELS :** Les matériels spécifiques au chantier sont :

**L'échafaudage ;** échafaudage tridimensionnel de grande hauteur pour équiper les façades courbes et recouvrir les coupes.

**Le matériel de nettoyage :** appareil pour nettoyage basse pression par voie humide, ...

**Le matériel de taille de pierre :** montage d'un atelier de taille de pierre, équipement de cet atelier en matériel spécifique

## fiche n° 12 – l'entreprise A. GIRARD

Les travaux de la première tranche programmée (porche et nef) sont confiés par la Wilaya d'Alger, maître d'ouvrage délégué pour les travaux, à l'entreprise A. GIRARD. L'entreprise, choisie par la wilaya à la suite d'un appel d'offres international, a son siège social à Avignon (France) ; elle ouvre un établissement secondaire à Alger pour les besoins de la restauration de la basilique

L'entreprise A. GIRARD, c'est un savoir-faire historique au service du patrimoine.. Fondée en 1910, l'entreprise, spécialisée dans le bâtiment, n'a cessé d'évoluer. Deux grands secteurs structurent aujourd'hui son activité : les Monuments Historiques d'une part, avec la conservation, la restauration, la rénovation ; et le bâtiment et le génie civil d'autre part, avec la construction de logements sociaux, complexes touristiques, hôtellerie, hôpitaux, bâtiments scolaires et industriels.

Très tôt, l'entreprise A. GIRARD s'est vu confier de grands chantiers de restauration dans le domaine des monuments historiques, comme le Théâtre Antique d'Orange (France). Elle s'est de plus en plus, et toujours avec passion, spécialisée dans la pierre, la maçonnerie, la charpente. Son savoir-faire lui permet aujourd'hui d'intervenir avec succès sur différents chantiers de renom dans tout le sud de la France, tels le Palais des Papes à Avignon, les Anciens Hospices de la Charité à Marseille ou encore l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence. . Notre-Dame de la Garde, à Marseille, est une autre référence prestigieuse des travaux de restauration qui ont été conduits récemment par l'entreprise A. GIRARD,

Avec l'entreprise A. GIRARD, la taille de pierre, spécialité ancestrale de la construction, est aujourd'hui un authentique métier d'art, fréquemment associé à des techniques modernes de confortement de maçonnerie traditionnelle, qui doivent être respectueuses du monument et des matériaux anciens

Pendant la durée des travaux, l'entreprise A. GIRARD communiquera ses savoir-faire à des ouvriers du bâtiment algériens qui seront formés aux spécialités de la restauration du patrimoine dans le chantier-école mis en œuvre avec le concours pédagogique des Compagnons du Devoir.

Des sous-traitants algériens seront associés,, avec l'accord de la Wilaya, aux travaux de restauration par l'entreprise A. GIRARD, chaque fois que ce sera possible.

V



## **fiche n° 13 - les vitraux de la basilique et leur restauration**

La basilique présente quarante six vitraux, dont certains d'un grand intérêt artistique. Tous ont été composés et posés, à l'origine, entre 1868 et 1873, par le maître-verrier Guilbert d'Auelle, de l'école d'Avignon. A la suite du bombardement du 16 avril 1943, les vitraux les plus exposés ont été restaurés par le maître-verrier Bessac, de Grenoble, en même temps qu'il composa de nouveaux vitraux.

### **Vitraux de l'abside centrale**

Les vitraux historiés, sauvés par Maître Bessac, sont consacrés à Marie (l'annonciation, le mariage avec Joseph, la visitation de Marie à Elisabeth, la naissance de Jésus, ...). Les autres vitraux de l'abside se répondent selon une composition symétrique : 1.2.3 / 3.2.1. Les vitraux 2 sont les vitraux historiés. Le motif de base des vitraux 1 et 3 est un carré encadrant une fleur de lys stylisée, d'où jaillit un bouquet, le tout dans une profusion de bleus, de rouge et de jaune. Le lys rappelle le Sermon sur la montagne de Jésus.. Quant aux couleurs, la gamme des bleus et la palette de rouge, orange, jaune, célèbrent la beauté du jour aux diverses heures de la journée.

Dans le tambour de la coupole, il y a vingt vitraux groupés cinq par cinq, selon la formule : 1.1.2.1.1. Les vitraux 2 sont faits de carrés et de fleurs de lys ; les vitraux 1 ne comportent que des carrés portant des figures géométriques.

### **Vitraux des absides latérales**

Les vitraux historiés évoquent Saint Augustin dans l'abside de gauche, et Sainte Monique, la mère d'Augustin, dans l'abside de droite. La scène dédiée à Ste Monique est intitulée « *Vision du ciel* », à partir d'un récit des *Confessions* : le vitrail placé au couchant, illuminé par les derniers éclats du soleil, est bien dans la ligne de ce qu'il suggère. Le vitrail central de l'abside de St Augustin porte la mention « *Vision de St Augustin* » Il est de même facture que celui de Ste Monique, tous deux s'avérant toutefois différents des vitraux historiés de l'abside centrale. Des vitraux floraux encadrent ces vitraux historiés, comme dans l'abside centrale, à partir des mêmes motifs : fleur de lys, carré, couleurs bleues et lumières rouges, oranges et jaunes.

### **Vitraux de la nef**

Dans la nef, deux vitraux de chaque côté montrent quatre personnages : à gauche, St Jean-Baptiste et St Pierre : on ne rentre pas à Notre Dame d'Afrique sans rencontrer ces figures qui mènent à Jésus ; à droite, St Norbert, fondateur de l'Ordre des Prémontrés à qui fut confié le sanctuaire à l'origine, et St Louis, en souvenir du fondateur de Notre Dame d'Afrique. Les vitraux de la tribune de l'orgue sont des rosaces et entrelacs. Ces motifs ont été repris par l'artiste algérien qui, en 2001, décora les murs autour de l'orgue qui venait d'être reconstruit.

### **Restauration des vitraux**

Les vitraux de la nef sont dans un état de dégradation relatif. En revanche, les vitraux du chœur sont dans un état laissant beaucoup à désirer. Des ouvertures apparaissent en certains points ; parfois des chutes de matériau menacent le public et sa sécurité. Il y a donc un important travail à entreprendre et qu'il faut conduire en même temps que la restauration de la basilique pour profiter des installations techniques mises en place, pour travailler en hauteur

La restauration des vitraux fait partie du marché confié à l'entreprise générale choisie par la wilaya pour conduire le chantier. Le marché prévoit que ces travaux sur vitraux seront sous-traités à un maître-verrier choisi en accord avec le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage.

Les vitraux sont restaurés avec le concours de la Fondation d'entreprise Gaz de France, qui intervient au titre du mécénat de la Fondation en faveur des œuvres d'art.

## **fiche n° 14 - Organisation mise en place**

La restauration de Notre Dame d'Afrique s'appuie sur un partenariat exceptionnel dont la mise en œuvre demande des dispositions de coopération très particulières, construites sur un très grand nombre de conventions précisant les relations entre les acteurs du projet.

Le maître d'ouvrage de la restauration est l'association diocésaine d'Algérie (ADA), association de droit algérien, propriétaire de l'édifice. La maîtrise d'ouvrage est déléguée par l'ADA, à la Wilaya d'Alger, collectivité publique territoriale. L'ADA, maître d'ouvrage, et la Wilaya, maître d'ouvrage délégué, sont liés par une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

Pour l'exercice de sa responsabilité de maître d'ouvrage, l'ADA confie une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'association pour la restauration de la basilique Notre Dame d'Afrique, ARENDA. Cette association de droit français, constituée à Marseille, a pour objet social de mettre en œuvre tous moyens permettant la restauration de la basilique. Ces deux associations sont liées par une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le financement est garanti par l'Association Diocésaine et assuré par diverses sources que sont la wilaya d'Alger, la Région, le Département et la ville de Marseille, l'Etat français, l'Union Européenne et des fonds propres ou des quasi fonds propres collectés par l'ADA et son assistant ARENDA, auprès d'entreprises et auprès de donateurs privés ou institutionnels.

Les trois collectivités françaises et la wilaya sont liées par une « convention de coopération décentralisée ». L'Etat français intervient en « cofinancement des collectivités », au titre de l'appui à la coopération décentralisée, sous forme d'une subvention à chacune des collectivités...

La collecte des fonds privés, auprès des entreprises mécènes, met en œuvre de nombreuses conventions de mécénat, soit avec l'ADA, soit directement avec la Wilaya..

Parallèlement au chantier de restauration, un « chantier-école » placé sous la responsabilité pédagogique de l'association française bien connue des Compagnons du Devoir, fonctionnera à proximité immédiate de la basilique.. Le chantier-école constituera un mode d'acquisition spécifique des apprentissages par alternance. Sa mise en œuvre nécessite des conventions et protocoles entre les différents acteurs du chantier-école, notamment avec les partenaires algériens concernés par la formation professionnelle.

## fiche n° 15 – la wilaya d’Alger : un acteur central du projet

La wilaya d’Alger joue un rôle central dans la mise en œuvre du projet.

En qualité de maître d’ouvrage délégué par l’Association Diocésaine d’Algérie, la wilaya est responsable de la bonne exécution des travaux. Elle lance l’appel d’offre pour la désignation de l’entreprise chargée des travaux. Il s’agit d’un appel d’offres international, obéissant au Code des marchés publics algérien. L’appel d’offres respecte le cahier des charges établi selon les prescriptions données par l’architecte maître d’oeuvre, Monsieur Xavier DAVID ; Une fois l’entreprise retenue, la wilaya conclut le marché de travaux avec l’entreprise.

Elle contrôle ensuite la bonne exécution des travaux, s’assure du respect des délais et des coûts, pour le compte de l’Association Diocésaine d’Algérie, maître de l’ouvrage. Elle contrôle les facturations et donne les ordres de paiement à l’entreprise, au nom de l’ADA. Elle assure, au terme du chantier, la réception des travaux.

Au sein de la wilaya, la maîtrise d’ouvrage déléguée est confiée par le Wali d’Alger à la Direction de l’aménagement et de la réhabilitation des quartiers (D.A.R.Q.), placée sous la responsabilité de Monsieur Abdelkader GHIDA..

La wilaya encaisse toutes les recettes affectées aux travaux par les différents bailleurs de fonds : Etat français, collectivités françaises, Union Européenne, entreprises mécènes, fonds collectés par l’ADA et par l’ARENDA.

Cette fonction en recettes, comme la fonction de paiement en dépenses, est assurée par le Trésorier de la wilaya.

Une convention de délégation de maîtrise d’ouvrage entre l’ADA et la wilaya permet à l’ensemble de ce dispositif de répondre aux nécessités du service.

La wilaya apporte par ailleurs une contribution financière directe au projet, au titre de la réparation des dommages causés par le séisme de 2003 Elle exerce en outre la fonction de maître de l’ouvrage délégué sans requérir d’honoraires auprès de l’ADA ; cette disposition équivaut à une contribution financière supplémentaire de la wilaya.

v



## **fiche n° 16 – les appuis au projet**

La restauration de Notre-Dame d’Afrique reçoit l’appui des plus hautes autorités, notamment les autorités algériennes dont le soutien consacre le projet comme un grand projet culturel national algérien.

### **Lettre du Wali d’Alger à Mgr Teissier** en date du 4 avril 2005

« J’ai le plaisir de vous informer que la wilaya a dégagé une enveloppe budgétaire de cinquante six millions de dinars pour le financement de la restauration de la basilique Notre-Dame d’Afrique »

### **Lettre du Président de la République Française à Mgr Teissier**, en date du 25 septembre 2005

« Je me réjouis que d’importantes collectivités locales françaises et algériennes se soient mobilisées pour entreprendre les travaux nécessaires dans le cadre d’une opération de coopération décentralisée. Dès lors que cet engagement aura été formalisé par la signature des conventions nécessaires, les collectivités pourront présenter une demande de cofinancement. Animé de la volonté de soutenir les initiatives concourant au rapprochement entre la France et l’Algérie, je porterai une attention particulière à la réalisation de ce projet pour les étapes qui restent à accomplir »

### **Procès-verbal de réunion à la wilaya** en date du 14 janvier 2006

« le Ministre d’Etat, ministre de l’Intérieur et des collectivités locales, a donné son accord pour le financement dans le cadre de la coopération décentralisée de la restauration de la basilique et pour le financement des travaux de restauration par les collectivités françaises. (...)

Conformément au souhait de Mgr Teissier, le principe de confier à la wilaya la maîtrise d’ouvrage de l’opération a été retenu. »

### **Lettre de Monsieur Mohamed BEDJAOUI, Ministre d’Etat, ministre des affaires étrangères à Madame Ferrero-Walder, Commissaire chargée des relations extérieures de l’Union Européenne** en date du 10 juin 2006

« ..(la basilique Notre-Dame d’Afrique) est une construction superbe et imposante, datant du XIX<sup>e</sup> siècle, magnifiquement perchée sur les hauteurs d’Alger dont elle domine la baie. Centre de culte pour la communauté chrétienne, Notre-Dame d’Afrique est pour tout Algérien, sans distinction de croyance, un lieu où se rendre seul ou en famille, pour jouir de la beauté du site et de la paix ; c’est un pèlerinage fort apprécié. (...)

Pour sa part, l’Etat algérien ne pouvait être absent de cette noble tâche de restauration d’un tel prestigieux bâtiment, qu’il considère comme une partie de son patrimoine. Il y a alloué un montant appréciable et a chargé la wilaya d’Alger (...) comme maître d’ouvrage du projet. L’occasion nous est parfois offerte de manifester un geste susceptible de contrer les courants troubles et pervers de nos temps. Il s’agit (...) d’actes chargés de tant de portée hautement symbolique.

Quel meilleur acte symbolique aujourd'hui que d'associer l'Union Européenne et l'Algérie à la restauration de la basilique, un projet qui nous réunit et nous unit. Nous en donnerons, en ces temps de repli sur soi et de confrontations des identités, le meilleur des messages de notre foi commune et indélébile en la nécessité du dialogue et de la compréhension mutuelle entre nos sociétés, nos civilisations et nos religions respectives.

C'est convaincu de la portée et de l'impact d'un tel message sur mes concitoyens et vos concitoyens des deux côtés de la rive méditerranéenne, que je m'adresse à vous (...) »

**Lettre du Ministre de l'Energie et des Mines à Mgr Teissier** en date du 19 juillet 2006

« J'ai le plaisir de vous informer que votre demande a retenu l'attention de Monsieur le Ministre qui a instruit les entreprises SONATRACH et SONELGAZ pour apporter une contribution à votre projet »

## **fiche n° 17 - le chantier-école**

Le cahier des charges du projet de restauration de la basilique Notre Dame d'Afrique prévoit que l'entreprise chargée des travaux associera un chantier-école au chantier de la restauration proprement dit.

Le chantier-école est destiné à former des personnels spécialisés dans la restauration du patrimoine bâti ancien. Une fois le chantier achevé, les personnels ainsi formés seront disponibles pour d'autres chantiers de restauration du patrimoine à ouvrir en Algérie.

Ces personnels seront formés par la voie de l'alternance. La formation théorique sera délivrée par des moniteurs appartenant à un organisme de formation professionnelle reconnu pour sa compétence. La formation pratique sera dispensée par la participation des stagiaires au chantier de restauration sous l'encadrement de tuteurs appartenant à l'entreprise chargée des travaux.

Chaque année, une quinzaine de stagiaires suivra cette formation ; ils seront répartis en deux groupes permutant régulièrement entre les deux types de formation, théorique et pratique. Au terme d'un an de formation, une autre promotion de stagiaires entrera en formation.

L'organisme de formation professionnelle retenu est l' Association des Compagnons du Devoir (délégation régionale de Provence-Alpes- Côte d'Azur, à Marseille) ; elle travaillera en liaison avec une structure algérienne de formation professionnelle.

Cette formation devrait s'adresser à des jeunes ou à des professionnels, ayant une expérience dans le secteur du bâtiment ou du génie civil. Ils devront en effet pouvoir rapidement être employés sur le chantier dans des tâches valorisantes. La formation portera principalement sur la taille de la pierre et sur la maçonnerie sous tous ses aspects, avec une place privilégiée faite à la restauration du patrimoine.

La qualification professionnelle ainsi acquise dans ces domaines devrait être reconnue par un diplôme algérien de la formation professionnelle, afin qu'à l'issue du chantier ces stagiaires puissent se présenter sur le marché du travail avec toutes les chances de succès à l'embauche.

On ne perdra pas de vue que l'avantage du chantier-école et sa véritable finalité sont d'ajouter à la dimension patrimoniale de la restauration, une dimension sociale et humaine liée à l'emploi local et à la formation, et de laisser, après la restauration de la basilique, des professionnels algériens spécialisés dans la restauration du patrimoine.

## fiche n° 18 - Coût et financement

### Coût global du projet

Le montant total du programme, comprenant le coût des travaux confiés à la wilaya, les honoraires de maîtrise d'œuvre, et les frais de gestion du projet, s'élève à 5 270 000 €HT. Le coût d'objectif des travaux est estimé par Monsieur Xavier DAVID, architecte, maître d'œuvre, à la suite des études actualisées en février 2006.

### Financement du projet

L'Association Diocésaine d'Algérie a la charge d'assurer la couverture financière de l'opération et de garantir à la wilaya, maître d'ouvrage délégué, la sécurité du plan de financement des travaux.

Dès le départ du projet, l'Association a reçu le soutien de la wilaya d'Alger, au titre des dommages résultant du séisme de 2003. Le concours de la wilaya est de 56 000 000 dinars, TVA inclus, c'est-à-dire l'équivalent hors taxe de 520 000 €. Les collectivités françaises de Provence – Région, Département et Ville de Marseille – se joignent à cet effort en apportant chacune 440 000 € soit au total 1 320 000 €. L'Etat français appuie les collectivités en contribuant comme elles au projet.

Reste à l'Association à apporter le solde prévisionnel, soit 2 110 000 €. Elle reçoit pour ce faire, le concours de l'Union Européenne, pour 1 000 000 €. Elle sollicite par ailleurs les entreprises ou institutions susceptibles de contribuer au projet, à titre de mécènes, sans négliger les dons personnels qui peuvent être apportés par des particuliers..

### *plan de financement prévisionnel*

- Wilaya :	520 000 HT, correspondant à 56 millions de dinars TTC
- Région PACA:	440 000 €
- Département:	440 000 €
- Ville Marseille :	440 000 €
- Etat français:	cofinancement avec les collectivités
<i>financements acquis à travers la convention de coopération décentralisée : 3 160 000 €</i>	
- Union Européenne	1 000 000 €
- Autofinancement ADA	1 110 000 €
<i>financement de mécénat</i>	

Total recettes prévisionnelles **5 270 000 €**

La part contributive restant à la charge de l'ADA doit cependant être portée par précaution à 1 500 000 euros : l'incidence partielle possible de la TVA, les risques de change, les aléas dans la collecte de certaines contributions annoncées, peuvent en effet engendrer des évolutions de coûts et de recettes qu'il revient à l'ADA, maître d'ouvrage, de supporter

## fiche n° 19 – Mécénat d'entreprise

Notre Dame d'Afrique ne pourrait être restaurée sans le concours de nombreuses entreprises s'engageant, de manière décisive, aux côtés des pouvoirs publics dans le projet.

L'Association Diocésaine doit en effet réunir, à titre d'autofinancement, une somme de 1 500 000 € pour garantir le financement du projet auprès de la Wilaya, maître d'ouvrage délégué pour les travaux. Cette somme de 1 500 000 € est réunie par voie de mécénat.

Aujourd'hui (juin 2007), la mobilisation des entreprises est tout à fait significative du très fort intérêt qu'elles portent au projet, en raison de certains aspects spécifiques, telle la formation et le chantier-école ; elles sont aussi soucieuses de participer à la restauration d'un édifice constitutif du patrimoine national de l'Algérie ; elles sont sensibles enfin à l'idée que le projet contribue à rapprocher les communautés, à un moment où certains chercheraient à opposer celles-ci, comme à consolider des liens durables entre le Nord et le Sud de la Méditerranée

Dans cet esprit, il faut citer et remercier les entreprises qui se sont engagées les premières :

- SONATRACH
- TOTAL E&P Algérie
- SONELGAZ
- la Fondation d'entreprise GAZ DE FRANCE
- Monsieur Djillali MEHRI
- la Fondazione Monte dei Paschi di Siena
- SUEZ-Environnement
- CEVITAL
- Groupe NATEXIS - Banques Populaires
- N.C.A. (Nouvelle Conserverie Algérienne)
- Groupe BEL Algérie
- Groupe HENKEL
- CIAR (Compagnie Internationale d'Assurances et Réassurances)
- RAZEL Algérie
- INGEROP
- BAD (Banque Algérienne de Développement)

A ce jour, c'est un montant équivalent à environ 1 200 000 € qui est réuni par voie de mécénat. Les entreprises mécènes se sont acquies la gratitude de l'Association Diocésaine pour leur concours déterminant ; elles méritent la reconnaissance publique pour l'acte citoyen ainsi accompli.

Des contacts se poursuivent pour atteindre le niveau nécessaire à l'aboutissement du chantier, qui peut toutefois s'ouvrir, le financement de la première tranche étant assuré.

## fiche n° 20 - fiche signalétique de synthèse

**Propriétaire et maître d'ouvrage du projet :** Association Diocésaine d'Algérie (ADA), association privée de droit algérien, fondée en 1972 et agréée par le Ministère de l'Intérieur algérien en 1974 – Statuts disponibles

**Assistance au maître d'ouvrage :** ARENDA, 14 place du Colonel Edon à Marseille (organisme chargé d'apporter à l'association diocésaine les compétences juridiques, administratives, financières, techniques nécessaires)

**Maîtrise d'ouvrage des travaux déléguée** à la Wilaya d'Alger  
Responsable du projet au sein de la wilaya : M. GHIDA, directeur de la D.A.R.Q.

**Maître d'œuvre :** Xavier DAVID, architecte à Marseille (en charge actuellement de la restauration de Notre<sup>2</sup>Dame de la Garde à Marseille)

**Entreprise** chargée des travaux de la première tranche : entreprise A. GIRARD, et des sous-traitants

**Une caractéristique : un chantier-école**, assurant la formation de professionnels algériens aux métiers de la restauration du patrimoine, associé au chantier de travaux

**Coût global du projet :** 5 270 000 euros HT

**Durée des travaux :** Trois ans (ouverture du chantier : juin 2007)

**Financement assuré en partenariat** public-privé et internationalo-algérien

**Financement public initial :** 60 %

- Etat algérien : 56 millions DA, et maîtrise d'ouvrage déléguée sans honoraires
- Région PACA, Département des Bouches du Rhône, ville de Marseille : 1 320 000 €
- Etat français : cofinancement avec les collectivités françaises

**Financement institutionnel ou privé**, de type mécénat : 40 % (prévision)

- acquis à ce jour : Union Européenne, les sociétés nationales SONATRACH et SONELGAZ, TOTAL &P Algérie, Fondation d'entreprise GAZ de France, Djillali MEHRI, Fondazione Monte dei Paschi, SUEZ-Environnement, CEVITAL, Groupe NATEXIS-Banques Populaires, NCA, Groupe BEL, CIAR, HENKEL, RAZEL Algérie, INGEROP, BAD
- sollicitations et négociations en cours

**Besoin de financement** à ce jour : l'écart entre le coût prévisible du projet et les financements déjà réunis, laisse encore apparaître un besoin de financement de **300 000 euros** environ. Toutefois la première tranche de travaux, dont le financement est couvert, peut être lancée

**Versement des contributions publiques et de mécénat :** il peut être étalé sur les années **2007 à 2009** du programme pour alléger la charge contributive annuelle.